NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

ERNERGY/GE.1/2004/2
29 septembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable
Septième session, 7-8 décembre 2004

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA SEPTIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 7 décembre 2004 à 10 heures*

Cette session se tiendra la même semaine que les réunions ci-après portant sur des questions énergétiques:

a) Première session du **Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon**, le 6 décembre 2004 (ordre du jour provisoire: ENERGY/GE.4/2004/1).

b) **Sommet mondial de la sécurité énergétique**, le 10 décembre 2004 (ordre du jour provisoire: ENERGY/2004/7).

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises: http://www.unece.org/ie) et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38), soit par courrier électronique (charlotte.griffiths@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

GE.04-32090 (F) 201004 251004

1. Adoption de l'ordre du jour (ENERGY/GE.1/2004/2).

2. Élection du bureau.

3. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions qui doivent être examinées par le Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/53).

4. Demande et offre de charbon dans la région de la CEE et dans le monde, et perspectives en la matière (ENERGY/GE.1/2004/1).

5. Technologies propres d'utilisation du charbon et innovations techniques − notamment activités et recherches entreprises − de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui résultent de l'utilisation du charbon.

   a) Charbon propre: assurer l'avenir grâce à la technologie (ENERGY/GE.1/2004/5).

   b) Exploitation des synergies avec les énergies renouvelables: utilisation combinée du charbon et de la biomasse.

   c) Technologies propres.

   d) Fixation du carbone et rôle de l'hydrogène dans l'économie de l'énergie.

   e) Autres questions.

6. Charbon et environnement: normes d'émissions et législation en la matière, et adaptation à l'évolution du marché (ENERGY/GE.1/2004/6 et ENERGY/GE.1/2004/7).

7. Méthane provenant des mines de charbon et projet extrabudgétaire de la CEE sur la facilitation de la mise au point de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (ENERGY/GE.4/2004/1 et ENERGY/GE.4/2004/2).

8. Projet «CAPACT» au titre du Compte pour le développement de l'ONU (ENERGY/GE.1/2003/9 et ENERGY/GE.1/2004/4).

9. Charbon dans une société durable et analyse du cycle de vie.

10. Restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition (ENERGY/GE.1/2003/8, ENERGY/GE.1/2004/8 et ECE/ENERGY/NONE/2003/16).

11. Activités de diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales et coopération avec ces organisations.

12. Programme de travail.

13. Questions diverses.

14. Adoption du rapport de la réunion (ENERGY/GE.1/2004/3).

Note: Des services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais, en français et en russe pendant la session.

NOTES EXPLICATIVES

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés en anglais, français et russe et seront affichés dès qu'ils seront disponibles sur le site Web de la CEE, à l'adresse suivante: http://www.unece.org/ie/se/docs/coal.htm.

Point 2

Le Groupe spécial d'experts devrait élire un nouveau bureau ou réélire le bureau de la session précédente. À sa sixième session, le Groupe spécial d'experts a élu M. Sergey Klimov (Fédération de Russie) Président et MM. Celestin Alexandrescu (Roumanie) et Miroslav Wališ (République tchèque) Vice-Présidents.

Conformément au règlement intérieur applicable au Groupe spécial, il est d'usage d'élire un nouveau bureau tous les deux ans. Les délégations sont invitées à présenter des candidatures aux charges à pourvoir.

Point 3

Le secrétariat fera le point des activités récentes menées dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable, en mettant l'accent sur celles qui concernent la production et l'utilisation durables du charbon, y compris pour la production d'énergie thermique. Cet aperçu général des travaux du Comité est destiné à informer le Groupe spécial d'experts et à lui fournir des indications pour ses propres travaux.

Point 4

Le Groupe spécial d'experts examinera la demande et l'offre de charbon, et les perspectives en la matière dans la région de la CEE pour 2003, 2004 et au-delà, et s'intéressera notamment à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité et dans l'industrie sidérurgique. Un représentant de Barlow Jonker Pty Limited fera un exposé sur le secteur du charbon thermique. Un exposé sera également présenté sur le secteur du charbon à coke. Les participants discuteront des réponses au questionnaire intitulé «Prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides − 2004» (ENERGY/GE.1/2004/1), ainsi que de l'avenir de ce questionnaire. Les délégations sont invitées à élaborer des rapports sur l'offre et la demande de charbon dans leur pays et à les faire parvenir au secrétariat le plus tôt possible avant la session. Il leur est recommandé d'y inclure une brève description de l'évolution récente du marché.

Point 5

Le Groupe spécial continuera d'être informé des faits nouveaux intervenus de par le monde dans le domaine des technologies propres d'utilisation du charbon et d'autres innovations techniques, notamment dans le domaine de la recherche-développement-déploiement.

a) L'Institut mondial du charbon établira un document intitulé «Charbon propre: assurer l'avenir grâce à la technologie» (ENERGY/GE.1/2004/5) et en présentera les grandes lignes.

b) Les participants discuteront des possibilités d'utiliser les synergies qui existent entre le charbon et d'autres sources d'énergie renouvelables, notamment grâce à la coalimentation. Un représentant du PNUD fera un exposé sur les possibilités d'utilisation combinée de la biomasse et du charbon dans le contexte de la restructuration des mines de charbon et des centrales thermiques, en prenant l'exemple du complexe de 2 800 MW d'Obrenovac, en Serbie-et-Monténégro.

c) Un représentant d'Alstom Power présentera un exposé intitulé «La transition vers la production d'électricité sans émissions − incidences technologiques».

d) Les participants recevront des informations sur les activités menées dans le monde entier dans le domaine de la fixation du carbone, ainsi que sur la recherche-développement-démonstration concernant l'utilisation de l'hydrogène et sur le rôle de ce gaz dans l'économie énergétique mondiale.

e) Toutes autres questions relevant de ce point de l'ordre du jour feront l'objet d'un exposé et les participants en discuteront.

Point 6

La gestion de l'environnement est une responsabilité cruciale de l'industrie charbonnière, qui doit donc anticiper l'évolution du marché, et s'adapter aux dispositions législatives existantes et nouvelles concernant les émissions.

a) Un représentant du Clean Coal Centre de l'AIE présentera une vue d'ensemble des législations nationales et internationales concernant les émissions, en se fondant sur les tendances du passé pour prévoir l'évolution future des stratégies et en examinant leurs effets possibles sur les technologies propres d'utilisation du charbon qui tendent vers l'absence d'émissions.

b) Energy and Environmental Capital établira un document sur l'adaptation de l'industrie charbonnière à l'évolution des marchés des éléments de l'environnement (ENERGY/GE.1/2004/6). Les principaux aspects et conclusions de ce document seront présentés au cours de la session.

c) Energy Edge Limited établira un document sur la stratégie de commercialisation du charbon en Europe, qui portera sur deux ensembles de politiques et de dispositions législatives qui posent les problèmes les plus épineux au charbon en tant que combustible au cours de son histoire et analysera les moyens par lesquels l'industrie charbonnière pourrait surmonter ces problèmes et même en tirer parti (ENERGY/GE.1/2004/7).

Point 7

a) Un exposé sera fait pour présenter le projet extrabudgétaire de la CEE qui vise à faciliter la mise au point de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (ENERGY/GE.4/2004/2). Financé par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) des États-Unis et par la Fondation pour les Nations Unies, ce projet devrait commencer au premier trimestre de 2005. Il est soutenu par le Groupe spécial d'experts du charbon dans le

contexte du développement durable et le Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon, récemment créé.

b) Les résultats des discussions qui ont eu lieu lors de la première session du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon, qui s'est tenue le 6 décembre 2004 (ENERGY/GE.4/2004/1), seront présentés par son président. Des domaines de collaboration future entre les deux Groupes spéciaux d'experts seront également examinés.

c) Un représentant du Programme de promotion de l'utilisation du méthane provenant de gisements houillers de l'EPA présentera une vue d'ensemble de ses activités nationales et internationales visant à réduire les émissions de méthane résultant de l'extraction de charbon.

Point 8

Le financement du projet «CAPACT» («Renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale»), qui relève du Compte pour le développement de l'ONU, a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2003, par sa résolution A/C.5/58/L.48. Ce projet d'une durée de trois ans, qui relève de la quatrième tranche du Compte pour le développement de l'ONU, a commencé ses activités au cours du second semestre de 2004. À la suite du document de travail établi par le secrétariat au sujet de ce projet en vue de la sixième session (ENERGY/GE.1/2003/9), on établira un document mis à jour, qui mettra en particulier l'accent sur les éléments du projet relatifs à la technologie propre d'utilisation du charbon (ENERGY/GE.1/2004/4). On présentera aux participants des informations sur ce projet et en particulier une analyse des aspects techniques et économiques des options en matière de technologie propre d'utilisation du charbon et des possibilités de les mettre en œuvre en Asie centrale.

Le Groupe spécial d'experts discutera des possibilités d'élargir le projet CAPACT à des pays intéressés de la CEI, et des sources de financement disponibles à cette fin.

Point 9

a) Le charbon dans une société durable (CISS)

Il importe de gérer judicieusement les ressources charbonnières dont les communautés dépendent conformément aux principes du développement durable, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres répercussions sur l'environnement. Les participants discuteront du projet «Le charbon dans une société durable», qui était initialement une étude de la production d'acier et d'électricité menée dans le cadre de l'analyse du cycle de vie dans l'industrie charbonnière australienne. Elle est ensuite devenue une étude collaborative d'une durée de deux ans réalisée par les parties intéressées (phase 2), qui a porté également sur des aspects plus larges de la viabilité, en particulier des questions sociales et économiques, ainsi que sur une gamme plus étendue d'options technologiques et de communications des parties intéressées. On planifie actuellement un autre programme (phase 3), qui portera notamment sur la mise au point de technologies et le transfert de celles-ci, et des projets ayant valeur d'exemples. Une description détaillée du projet CISS se trouve sur son site Web http://www.ciss.com.au/.

b) Analyse du cycle de vie

Dans le passé, on a entrepris des études sur le cycle de vie des combustibles fossiles au cours de la production d'énergie thermoélectrique, qui ont mis en évidence les principaux inconvénients du charbon, du pétrole et du gaz au cours de la combustion. «SSC − Stazione Sperimentale per i Combustibili − S. Donato Milanese», laboratoire de recherche public italien, a récemment entrepris une étude sur la précombustion du gaz naturel et du charbon intitulée «Gaz à effet de serre au cours du cycle de vie des combustibles fossiles: points critiques pour l'évaluation des émissions de précombustion et répercussions sur le cycle de vie complet». Les résultats de cette étude ont indiqué le niveau des émissions de gaz à effet de serre en cas de précombustion, les répercussions de celles-ci sur le cycle de vie complet et la grande incertitude des évaluations, dues principalement à la spécificité des sources d'émissions en fonction du site au cours de la précombustion et à la méthode utilisée. Un représentant d'ASSOCARBONI fera un exposé pour présenter cette étude et ses principales conclusions.

Point 10

Le Groupe spécial d'experts poursuivra l'évaluation de la restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition, en mettant l'accent sur ses incidences économiques et sociales.

a) Les échanges de vues se poursuivront au sujet du questionnaire intitulé «Conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières des pays en transition» (ENERGY/GE.1/2003/8) et de l'établissement d'un rapport complet reposant sur les réponses. Ces dernières seront examinées.

b) Comme convenu à la sixième session, le secrétariat de la CEE a établi un questionnaire concernant la dynamique des principaux indicateurs de la restructuration du secteur du charbon, notamment la production de charbon, le nombre de mines et de puits, les niveaux d'emplois, les subventions publiques, l'évolution de la productivité et les investissements dans l'industrie charbonnière (ENERGY/GE.1/2004/8). Le secrétariat établira un document pour présentation en 2005 sur la base des réponses des pays à ce questionnaire.

c) Les délégations sont par ailleurs invitées à établir des rapports sur l'état d'avancement de la restructuration de l'industrie charbonnière dans leur pays et les éventuels faits nouveaux, et à les communiquer au secrétariat le plus longtemps possible avant la session.

d) L'attention est attirée sur le rapport concernant l'industrie charbonnière dans la Fédération de Russie et en particulier la situation actuelle et les tendances futures en matière de changement structurel (ENERGY/GE.1/2003/11), qui a été établi pour la Fédération de Russie et présenté par celle-ci à la sixième session, en 2003. Ce document est maintenant disponible en anglais (ECE/ENERGY/NONE/2003/16).

Point 11

Le Groupe spécial d'experts sera informé des activités d'intérêt commun d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ces organisations sont tout particulièrement encouragées à appeler l'attention sur les questions susceptibles d'intéresser

le charbon et/ou l'énergie thermique dans la région de la CEE qui ne sont pas traitées dans le présent ordre du jour. En outre, elles sont invitées à présenter leurs vues et leurs propositions concernant les activités et les domaines de coopération futurs.

Point 12

Le Groupe spécial d'experts pourra examiner et revoir son programme de travail pour 2005 et proposer des activités spécifiques à réaliser au cours de cette période.

Point 13

Les autres questions qui pourraient éventuellement se poser entre l'établissement de l'ordre du jour provisoire et la tenue de la session seront examinées au titre de ce point.

Point 14

Un rapport sur la session sera établi par le secrétariat après la réunion, adressé aux membres du bureau pour approbation, puis distribué aux pays membres (ENERGY/GE.1/2004/3). Conformément aux recommandations de la Commission, ce rapport sera succinct et ciblé et il reprendra les principales conclusions et recommandations adoptées.

ANNEXE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU CHARBON DANS LE CONTEXTE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La septième session, qui se tiendra les 7 et 8 décembre 2004,
s'ouvrira le mardi 7 décembre 2004 à 10 heures,
au Palais des Nations à Genève (Suisse)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les représentants qui participeront à la réunion sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+ 41 22 917 0038), soit par courrier électronique, à:

M^me^ Charlotte Griffiths
Spécialiste des questions économiques
Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone: + 41 22 917 1988 et 917 4140
Télécopie: + 41 22 917 0038
Adresse électronique: charlotte.griffiths@unece.org
Site Web: http://www.unece.org/ie

UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

ECE-IREED Ad Hoc Group of Experts on Coal in Sustainable Development − 7th Session, 7 − 8 November 2004

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. ☐ **Mrs.** ☐ **Ms.** ☐

Family Name | **First Name**

Date of Birth: / / **(dd/mm/yyyy)**

Participation Category

Head of Delegation	☐	**Observer Organization**	☐	**Participation**
Delegation Member	☐	**NGO (ECOSOC Accred.)**	☐	**From**
Observer Country	☐	**Other (Please Specify Below)**	☐	**Until**

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE ☐

Document Language Preference **English** ☐ **French** ☐ **Other** ☐

Origin of Identity Document | **Passport or ID Number** | **Valid Until**

Official telephone N°. | **Fax N°.** | **Official Occupation**

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

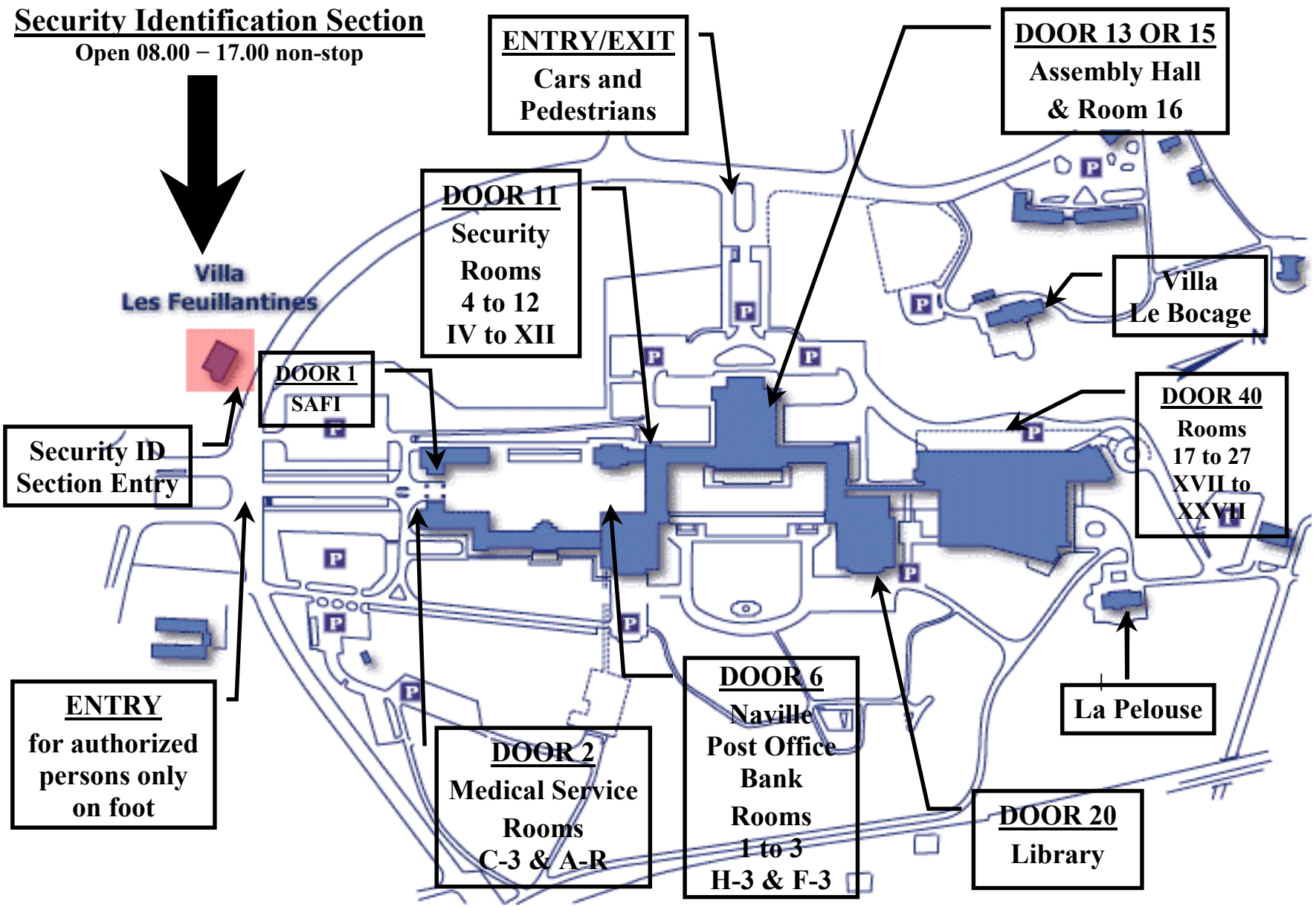
Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official


Security Identification Section
Open 08.00 – 17.00 non-stop
Villa
Les Feuillantines
ENTRY/EXIT
Cars and
Pedestrians
DOOR 13 OR 15
Assembly Hall
& Room 16
DOOR 11
Security
Rooms
4 to 12
IV to XII
Villa
Le Bocage
DOOR 1
SAFI
DOOR 40
Rooms
17 to 27
XVII to
XXVII
Security ID
Section Entry
ENTRY
for authorized
persons only
on foot
DOOR 2
Medical Service
Rooms
C-3 & A-R
DOOR 6
Naville
Post Office
Bank
Rooms
1 to 3
H-3 & F-3
La Pelouse
DOOR 20
Library